

## COMMENTAIRE D'UN TEXTE PHILOSOPHIQUE

### ÉPREUVE À OPTION : ÉCRIT

**Christophe Bouton et Alain Petit**

**Coefficient : 3 - Durée : 4 heures**

Nombre de copies : 149

Répartition des notes :

0 à 4,5 : 23

5 à 7,5 : 40

8 à 10,5 : 47

11 à 14,5 : 36

15 à 18,5 : 3

Moyenne = 8,27

(2008 : 7,91 ; 2007 : 9,27 ; 2006 : 9,03 ; 2005 : 9,25 ; 2004 : 8,93 ; 2003 : 7,36)

Après plusieurs années de baisse, les effectifs des candidats à l'option philosophie sont en augmentation, ce dont le jury se réjouit. Cette inversion de tendance ne s'est pas faite au détriment de la qualité des copies, puisque la moyenne de l'épreuve est en légère hausse par rapport à l'an dernier. Le texte a donné lieu à quelques excellents commentaires, et beaucoup de prestations – 37 % ont obtenu une note supérieure ou égale à 10 – ont montré de réelles capacités de compréhension et de réflexion.

Le texte, situé à la fin de la Méditation Cinquième, présentait le double intérêt de récapituler le cheminement des *Méditations métaphysiques* comme sortie progressive du doute hyperbolique, tout en abordant une série de problèmes plus ou moins implicites, qu'il s'agissait de repérer et d'expliquer. Il pouvait ainsi mettre en valeur d'une part la connaissance de l'œuvre par les candidats, d'autre part, et c'était un critère important de différenciation des copies, leur capacité à saisir la problématique du texte, à en percevoir les difficultés. S'agissant du premier point, le jury a pu constater que la culture cartésienne des candidats était souvent solide et précise (impression d'ailleurs renforcée à l'oral), tant pour les *Méditations métaphysiques* que pour les autres ouvrages de Descartes qui pouvaient être mentionnés parfois pour éclairer le texte. Nombreux sont ceux qui ont su situer le passage dans le contexte des Méditations, rappeler rapidement, au début du commentaire, les trois preuves de l'existence de Dieu, expliquer en quoi les choses dépendent de lui, la raison pour laquelle il n'est point trompeur (l.1-2), puis l'argument du rêve (l.16-20). Le plan du texte a été en général bien perçu. De la ligne 1 à la ligne 8 (« et autres semblables ») Descartes rappelle que la vérité, comprise comme ce qui est l'objet d'une conception claire et distincte, a été fondée dans la véracité divine. Dans un deuxième temps (l. 8 à 20), il passe en revue et réfute les principales objections qu'il avait évoquées dans les précédentes Méditations, en

montrant que cette conception de la vérité est désormais à l'abri des différentes formes de doute. Comme l'a noté un candidat, les deux premières parties sont rétrospectives, la troisième, qui va de la ligne 21 à la fin du texte, est plutôt prospective. Descartes montre que l'accès à la vérité, fondée sur la connaissance du Dieu vérac, ouvre à la science de vastes domaines, qui vont de la connaissance des choses divines, des autres choses intellectuelles – comme la *res cogitans* – à celle de la nature corporelle (*res extensa*). Le contexte montrait que la « mathématique pure » (l.25), qui prend pour objet la « nature corporelle » (l. 24), est la physique mathématique, que cependant peu de candidats ont su identifier. Ceux qui l'ont fait ont compris que la fin du texte pouvait s'interpréter comme une transition de la métaphysique à la physique, le passage des racines de l'arbre de la connaissance à son tronc, pour reprendre la célèbre métaphore de la Lettre-préface des *Principes de la philosophie*.

En ce qui concerne le deuxième point, les résultats sont plus inégaux. Le jury regrette que certains candidats aient trop tendance à gommer hâtivement les difficultés, à faire disparaître les problèmes soulevés par le texte sous un commentaire plaqué de l'extérieur. Il salue en revanche l'effort de ceux qui ont su affronter les apories et chercher des solutions. Plutôt que de livrer un commentaire linéaire et exhaustif, le présent rapport se propose de signaler les principales difficultés du texte dont le jury attendait qu'elles suscitent des réactions chez le candidat, ce qui a été souvent le cas.

Le début du texte est particulièrement dense : « Mais après que j'ai reconnu qu'il y a un Dieu, parce qu'en même temps j'ai reconnu aussi que toutes choses dépendent de lui, et qu'il n'est point trompeur, et qu'en suite de cela j'ai jugé que tout ce que je conçois clairement et distinctement ne peut manquer d'être vrai... ». Trop rares sont ceux qui se sont rappelés que la règle définissant la vérité, évoquée l. 3, à nouveau l.14, a été posée dès le début de la Méditation Troisième, à la suite de l'expérience du « cogito » et avant les fameuses preuves de l'existence de Dieu (éd. GF, p 99) : « et partant, il me semble que déjà je puis établir pour règle générale, que toutes les choses que nous concevons fort clairement et fort distinctement, sont toutes vraies ». Or, ce point était important, car il permettait de souligner l'une des difficultés intéressantes du texte, ce qu'on peut appeler le « cercle de la vérité ». D'un côté en effet, la règle générale est utilisée dans les preuves de l'existence de Dieu. De l'autre, elle est fondée rétrospectivement par l'existence de Dieu et la véracité divine. La règle de vérité fonde apparemment ce qui est censé la fonder. Le jury n'attendait pas de solution déterminée à ce problème épineux – ceux qui l'ont soulevé ont proposé des solutions variées, inspirées parfois de la littérature secondaire – il souhaitait avant tout le voir évoqué.

Dans la suite immédiate du texte, Descartes aborde le problème du statut temporel de la vérité : « encore que je ne pense plus aux raisons pour lesquelles j'ai jugé cela être véritable, pourvu que je me ressouvienne de l'avoir clairement et distinctement compris, on ne me peut apporter aucune raison contraire, qui me le fasse jamais révoquer en doute ; et ainsi j'en ai une vraie et certaine science ». Déjà au moment du « cogito », Descartes disait : « *Je suis, j'existe* : cela est certain ; mais combien de temps ? À savoir, autant de temps que je pense ; car peut-être se pourrait-il faire, si je cessais de penser, que je cesserais en même temps d'être ou d'exister » ... » (éd. GF p. 83). L'évidence du clair et du distinct – termes qui étaient à définir – semble ponctuelle et fugitive, limitée au présent de la pensée. Dès lors, est-ce qu'une

vérité dont on ne connaît plus les raisons dans une évidence présente, mais dont on se ressouvient – le verbe apparaît deux fois dans le texte – est encore une vérité ? Et comment peut-on construire une science, une chaîne de vérités, si la vérité est fondée sur la seule évidence présente ? La science est-elle, à l'image du labeur de Sisyphe, une démonstration toujours recommencée ? Descartes écarte l'objection en suggérant que la véracité divine garantit non pas tant la vérité – cela, c'est la conception claire et distincte qui l'assure – que sa permanence dans le temps et la validité du souvenir dont elle fait l'objet. Cette hypothèse parmi d'autres pouvait offrir une solution au problème du cercle de la vérité.

Descartes étend « la vraie et certaine science » à d'autres formes de savoir : « Et cette même science s'étend aussi à toutes les autres choses que je me ressouviens d'avoir autrefois démontrées, comme aux vérités de la géométrie, et autres semblables :... ». Quel est le sens de cette extension ? La science « vraie et certaine » est-elle la métaphysique ? Quelles sont les « autres semblables » ? Est-ce la physique mathématique évoquée à la fin ? Autant de questions qui méritaient d'être posées.

La deuxième partie était plus balisée. Lorsque Descartes se demande « Me dira-t-on que ma nature est telle que je suis fort sujet à me méprendre ? », il était souhaitable de rappeler la théorie de l'erreur de la Méditation Quatrième. Quand il écrit ensuite que « j'ai tenu autrefois beaucoup de choses pour vraies et certaines, lesquelles j'ai reconnu par après être fausses », il était bon de donner un exemple, ou d'illustrer son propos par la référence aux préjugés.

Le passage sur le rêve a été souvent commenté à la lumière de la Première méditation : « Que peut-être je dors (comme je me l'étais moi-même objecté ci-devant), ou bien que toutes les pensées que j'ai maintenant ne sont pas plus vraies que les rêveries que nous imaginons étant endormis ? Mais cela non plus ne change rien ; car en tous cas quand bien même je dormirais, tout ce qui se présente à mon esprit avec évidence, est absolument véritable ». Comme l'ont souligné à juste titre de nombreux candidats, que je rêve ou que je veille, « 2+2 font 4 ». Mais que veut dire une évidence rêvée ? N'est-ce pas tout aussi problématique qu'une évidence remémorée ? Est-ce à dire que rêve et réalité sont épistémologiquement équivalents pour Descartes ? Évidemment non. Pour lever toute équivoque, il était pertinent de rappeler, comme n'ont pas manqué de le faire plusieurs candidats, le critère de distinction entre rêve et réalité de la fin de la Méditation Sixième, fondé sur la mémoire : « car à présent j'y rencontre une très notable différence, en ce que notre mémoire ne peut jamais lier et joindre nos songes les uns aux autres et avec toute la suite de notre vie, ainsi qu'elle a coutume de joindre les choses qui nous arrivent étant éveillés » (éd. GF, p. 195).

Le début de la troisième partie du texte contient une nouvelle difficulté, qui s'inscrit dans celle plus générale du cercle de la vérité évoquée plus haut. Descartes affirme : « Et ainsi je reconnais très clairement que la certitude et la vérité de toute science dépend de la seule connaissance du vrai Dieu : en sorte qu'avant que je le connusse, je ne pouvais savoir parfaitement aucune autre chose. ». On pouvait se demander quel était, dès lors, le statut du « cogito » dans la Méditation Deuxième, situé avant les preuves de l'existence de Dieu. Était-il une connaissance imparfaite ? Là encore, le jury n'attendait pas une solution unique, il a apprécié avant tout que la difficulté soit relevée.

Dans la dernière phrase, il était utile de bien identifier la mathématique pure, en la distinguant de la géométrie évoquée l. 8, et de s'interroger sur la formule « une infinité de choses », en montrant qu'elle ne signifie pas que Descartes attribue à l'homme la possibilité d'une connaissance infinie comparable à celle de Dieu. L'entendement humain étant fini (Quatrième méditation), l'infinité de choses dont parle Descartes relève plutôt de l'indéfini des objets dans les différents domaines de connaissance ouverts pour la science.

Par ces remarques, le jury n'invite pas les candidats, on l'aura compris, à se lancer dans une critique en règle de l'auteur, chez lequel se trouvent le plus souvent les solutions aux questions soulevées. Il s'agit plutôt de montrer en quoi sa pensée se construit comme une série de réponses argumentées à des problèmes précis. Le jury se félicite que de nombreux candidats aient suivi cette voie avec beaucoup d'intelligence et de culture.